



## POLITIQUE HANDICAP

### Notre engagement en faveur de la formation et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

« Depuis 2021, l'école internationale de boulangerie est engagée dans une démarche continue de progrès pour une accessibilité généralisée.

Pour que les personnes accompagnées dans nos locaux et bénéficiaires de nos formations se sentent accueillies avec la plus grande bienveillance et convivialité, l'école a monté en compétences tout son personnel sur le sujet du handicap, et désigné deux référentes pour conduire sa politique d'accessibilité.

Nous nous engageons à mettre en œuvre autant que possible les moyens nécessaires pour accueillir dans les meilleures conditions les personnes porteuses de handicap et permettre à chacun et chacune de suivre nos formations de boulangerie. »

Thomas Teffri-Chambelland  
Directeur de l'école internationale de boulangerie,

Le 06/06/2023 à Noyers sur Jabron



Dans ce document :

<b>Page 2</b>	<b>Procédures mises en place pour l'accueil en formation</b>
<b>Page 4</b>	<b>Contact des référentes Handicap</b>
<b>Page 5</b>	<b>Accessibilité des infrastructures</b>
	Accès au bâtiment
	Hébergements accessibles aux personnes à mobilité réduite
<b>Page 6</b>	<b>Contact des partenaires et organismes "ressources"</b>



## Procédures mises en place pour l'accueil en formation



### Information préalable

Dans la rubrique "[Infos Pratique / Accessibilité](#)" de notre site internet :

- Les contacts des référentes Handicap
- Le registre d'accessibilité
- La présente politique handicap



### Détection

Dans nos fiches de renseignement (préalable à l'inscription), afin de partager les besoins en accompagnement, la question suivante est posée :

«[Avez-vous des besoins spécifiques d'accès à la formation ? \(handicap, contraintes particulières...\) ?](#) »

À partir de la réponse à cette question, nous pourrons travailler ensemble et définir les mesures à mettre en œuvre.

Si les besoins en accompagnement n'ont pas été signalés avant la formation, il est toujours possible pendant la formation de solliciter la référente handicap. 😊



### Échange et identification des besoins en fonction de la formation

Un entretien préalable est réalisé avec toutes les personnes souhaitant s'inscrire en formation à l'école internationale de boulangerie (voir [procédure d'inscription](#) ).

Un deuxième entretien avec la référente handicap de l'école internationale de boulangerie sera réalisé pour évaluer les besoins.

Si un référent de parcours de l'AGEFIPH, ou de Cap Emploi accompagne la personne en situation de handicap, ce référent sera invité à participer à ce deuxième entretien.

#### Pendant cet entretien seront identifiés :

- les difficultés rencontrées,
- les stratégies déjà mises en œuvre par la personne en situation de handicap,
- les besoins en compensation et les aménagements associés,
- les modalités de communication auprès des formateurs et des autres apprenants.



### Mise en œuvre des aménagements

La faisabilité des aménagements sera étudiée par l'école internationale de boulangerie, en coordination avec l'apprenant et la structure accompagnante (Agefiph, Cap Emploi).

Des demandes de financements des surcoûts pourront être réalisées auprès de l'Agefiph.

Les mesures identifiées sont mises en œuvre dans un délai raisonnable.



### Suivi tout au long de la formation

Pour les formations longues, un échange sera réalisé en fin de chaque période de théorie.

Dans tous les cas, un point en fin de formation sera réalisé pour identifier les points positifs et négatifs dans l'accompagnement proposé.



## Contact des référentes Handicap

### Clothilde Chaulet

✉ [clothilde@eidb.fr](mailto:clothilde@eidb.fr)

☎ 07 66 43 70 77



- Responsable des formations
- Personne ressource pour toutes demandes de formations
- Repérage et évaluation des besoins
- Suivi individualisé en amont, pendant et après le parcours de formation

### Laurence Zannier

✉ [laurence@eidb.fr](mailto:laurence@eidb.fr)

☎ 06 95 80 61 20



- Sensibilisation de l'équipe pédagogique et administrative
- Suivi des aménagements et des supports pédagogiques adaptés
- Accompagnement de la politique d'accessibilité



## Accessibilité des infrastructures

### Accès au bâtiment



Les personnes à mobilité réduite ont la possibilité d'accéder au bâtiment en passant par le laboratoire de l'école.

L'espace cuisine - vestiaire - salle de cours est accessible par une rampe amovible placée entre le laboratoire et la cuisine.

Cette rampe est une mesure compensatoire suite à l'avis favorable de dérogation d'une rampe fixe [décision du 25.05.2012 ]. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite n'est pas optimale mais rendue possible.



Des toilettes adaptées sont disponibles.



Une place de parking est aménagée à proximité de l'entrée dédiée.



Un plan des locaux est affiché avec les précisions concernant les sorties de secours, et emplacement des extincteurs.



Les portes et fenêtres vitrées sont signalées par des bandes blanches.

### Hébergements accessibles aux personnes à mobilité réduite



Gîte la Prairie à Noyers sur Jabron,

Françoise Riffet : 06 33 52 07 40 – 04 92 35 48 21

<https://www.gite-laprairie.fr/>



## Contact des partenaires et organismes "ressources"

### Ressource Handicap Formation PACA

La RHF accompagne les structures et entreprises pour une amélioration de leur accessibilité.

 <https://www.rhf-paca.fr/>

 04 42 93 15 50

 [rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr)

### AGEFIPH

L'Agefiph propose des aides et de l'accompagnement pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

 <https://www.agefiph.fr>

 Standard national : 0 800 11 10 09

### CAP EMPLOI dans les Alpes de Haute Provence (04)

Cap Emploi améliore l'accès ou le retour à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi en situation de handicap et les accompagne vers une insertion durable et de qualité.

 <https://www.capemploi-04.com/>

 04 92 70 74 60

### Maisons Départementales des Personnes Handicapées 04

La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) informe les personnes handicapées et leurs proches, les conseille et les aide dans leurs démarches.

 <https://www.mondepartement04.fr/handicap/la-mdph>

 04 92 30 09 90

### Action Handicap France

Action Handicap France propose des ateliers de 2-3 heures de formation et sensibilisation à tous les types de handicap ainsi que des sensibilisation web.

 <https://action-handicap.org/>